Propriété Privée Rurale

Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale des Côtes d'Armor

BULLETIN D'ADHESION 2027

NOM & Prénom :

Adresse :

Tel : Email :

(email indispensable pour recevoir les « Actualités Rurales du 22)

Nom de la Commune		Terres (ha)		Bois* (ha)		Plans d'eau (ha)		Total (ha)
Total en hectares								

Votre cotisation est calculée à partir de la surface (en ha) déclarée ci-dessus |_____[

Bois: A remplir seulement si la surface est < 20% de la surface totale déclarée*

Calcul de votre cotisation : Si la surface totale

- Est inférieure ou égale à 40 hectares, Forfait de 70 €
- Est supérieure à 40 hectares, ajouter 0,50 € par hectare au-delà de 40 ha
  (exemple pour 67 ha : (67-40)*0,50 = 13,50 € + 70 € : Cotisation de 83,50 €)

Cotisation : …….. €

A noter Fiscalité : Cette cotisation est déductible de vos revenus fonciers

☐ Je joins un chèque à l'ordre du SDPPR22
ou
☐ Je règle par virement en précisant « Nom - adhésion SDPPR22 »

Références bancaires IBAN : FR76 1558 9228 0100 6682 0174 055 BIC : CMBRFR2BARK

☐ J'autorise le SDPPR22 à utiliser les données personnelles conformément à la réglementation Européenne (RGPD)

Bulletin à nous retourner complété et signé impérativement – y compris si vous payez par virement

Date **Signature exigée par l'assurance**

L'abonnement à la Revue (51 € pour les adhérents) est à régler sur appel de notre Fédération Nationale, chèque à adresser à : « Propriété Privée Rurale – Service abonnements – 31 rue de Tournon 75.006 Paris – Tel 01 56 81 31 00 »

SDPPR 22 - Maison des agriculteurs - rue du Chalutier sans pitié - BP 10540 - 22195-PLERIN Cedex
Tel : 02 96 79 22 17 e-mail : proprieterurale22@gmail.com web : www.propriete-rurale22.com